



MISE AU CONCOURS

Culture, loisirs et sports

Garde-bains à 20%

Contrat de durée maximale de deux ans



Activités

- Assurer la prévention, la surveillance et la sécurité des usagères et des usagers
- Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des piscines communales
- Respecter et faire respecter les normes de sécurité et d'hygiène ainsi que la salubrité des installations
- Effectuer les travaux de vidange et participer aux préparations pré-estivales et d'hivernage des piscines
- Répondre aux besoins de la conciergerie
- Collaborer avec les tiers, entreprises, sociétés, clientèle, usagères et usagers, collègues

Exigences

- Titulaire des brevets Pro-Pool et/ou PlusPool de la Société suisse de sauvetage (SSS) et du certificat BLS-AED, ou titres équivalents à jour
- Diplôme d'employé d'établissement de bains considéré comme un atout
- Permis fédéral sur les produits biocides considéré comme un atout
- Faire preuve de bonnes capacités relationnelles
- Aptitude à travailler de manière proactive, autonome et efficiente
- Intérêt et aptitude pour le travail en équipe
- Aptitude à travailler selon un horaire irrégulier
- Bonne condition physique

Avantages

- Travail varié au sein d'une équipe professionnelle et dynamique
- Traitement selon la réglementation en usage et les prestations sociales de la commune de Val-de-Travers

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2025

Pour tout renseignement complémentaire, Mathieu Séguéla, chef du service de la culture, des loisirs et des sports, est à votre disposition au 032 889 42 79 ou par courriel : CultureLoisirsSports.VDT@ne.ch.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, certificats, diplômes, etc., doivent être adressées jusqu'au 24 novembre 2024, au service des ressources humaines, RessourcesHumaines.VDT@ne.ch.

Val-de-Travers, le 6 novembre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

